



**Mauron Pierre, Wicht Jean-Daniel**

Liaison directe Fribourg-Bulle (métro-train-tram)

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 18.05.21

Transmission au CE : \*19.05.21

**Dépôt et développement**

Depuis un certain nombre d'années, nous constatons une augmentation assez importante de la population fribourgeoise. Elle est passée de 185 000 habitant-e-s en 1980 à 209 000 habitant-e-s en 1990, à 239 000 habitant-e-s en 2000, à 278 000 habitant-e-s en 2010, pour se situer aux environs de 325 000 habitant-e-s à ce jour. Les projections indiquent qu'à l'horizon 2040-2045, le nombre d'habitant-e-s se montera à environ 370 000, dont environ 120 000 en Sarine et 70 000 en Gruyère.

A ce jour, il existe des voies de communication routières directes entre les agglomérations fribourgeoise et bulloise, mais aucune voie de communication ferroviaire directe appelée à se développer de manière importante à l'avenir. Il en existe vers le district de la Singine, le district du Lac, vers La Glâne et dans une moindre mesure vers la Broye et la Veveysse.

Cela étant, de nombreuses idées de modes de transports ont été évoquées et analysées ces dernières années. Il y a eu le rapport 2013-DAEC-38 sur la faisabilité d'un projet train tramway entre Belfaux et Fribourg répondant à un postulat Dorand/Clément, deux postulats auprès de l'Agglo Fribourg sur des études de Transports automatiques personnalisés ou encore sur la faisabilité d'un métro tram-train entre la gare de Fribourg-Hautes-écoles-Marly.

En parallèle, les TPF ont proposé un projet de métro entre Belfaux et Marly en 2010 pour un coût estimatif de 750 millions de francs. Mais non porté politiquement, le projet a semble-t-il disparu des écrans radars depuis lors.

Le 3 décembre 2019, dans son rapport 2017-DIAF-9 sur la contribution financière dans le cadre de la fusion du Grand Fribourg, le Conseil d'Etat s'est montré favorable au financement d'infrastructures de ce type.

Au vu de l'augmentation de la population dans notre canton et notamment dans les agglomérations principales à Fribourg et à Bulle, il apparaît judicieux d'examiner la faisabilité d'un accès ferroviaire direct reliant Fribourg à Bulle, construit par étape, et d'une desserte sur un axe ferroviaire Nord-Sud, Fribourg-Marly-Bulle.

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Dès lors, nous demandons qu'un examen global de la situation soit effectué sous cet angle nouveau. En effet, si la construction d'une ligne de chemin de fer sur l'axe Fribourg-Bulle est beaucoup trop chère à l'heure actuelle, avec un bassin de population semble-t-il insuffisant, il apparaît opportun d'examiner la possibilité d'un accès ferroviaire direct (tram-train-métro) sur cet axe nord-sud, qui pourrait être créé par étape, selon l'augmentation de la population dans ces agglomérations et des besoins en transport. Traversant d'abord l'agglomération fribourgeoise, desservant les besoins de transports urbains nécessaires, par exemple jusqu'à Marly, cet axe pourrait ensuite être complété par étape puis poursuivi jusqu'à l'agglomération bulloise, via La Roche par exemple, dès que le bassin de population sera suffisant pour une exploitation efficiente.

Il semble évident que les routes de contournement, certes nécessaires, ont atteint désormais leur seuil limite d'occupation. Avec l'augmentation de la population prévue, il est indispensable de proposer d'autres options à ces voies de communications routières, pour tourner notre canton vers l'avenir et prévoir, à moyen terme, la liaison par voie ferroviaire directe des deux principaux pôles urbains de ce canton, dans une vision à 20 ou 30 ans.

---